

PROGRAMME DE FORMATION

Assistant Maternel/Garde d'enfants

Public concerné : Tout public satisfaisant aux exigences des conditions d'accès à la formation

Prérequis : Entretien de positionnement

Objectifs :

- Veiller à chaque instant au bien-être et à la sécurité des enfants qui lui sont confiés.
- Assurer leur toilette et leur hygiène, s'occuper des repas et des goûters, proposer des activités de loisirs, les emmener en promenade ou à l'école.
- Initier les enfants aux règles de vie en communauté et participer à leur éveil grâce à des activités adaptées à chaque âge.
- Accompagner l'enfant dans tous ses progrès, de l'apprentissage de la propreté à l'acquisition de la marche, du langage à la découverte de l'école.

Durée de l'action :

Minimum 10 mois

505 h de formation théorique

140 h de stage à domicile

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe qui accompagne les étudiants se structure autour d'un Chef de Département et de 5 cadres pédagogiques. Chacun d'entre eux est référent d'un domaine de formation. Par ailleurs, des vacataires spécialistes de certaines thématiques ou professionnels du champ de la petite enfance interviennent au sein de la formation.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

Moyens pédagogiques :

HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'institut est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)

Contenu :

La formation s'articule autour de 8 blocs de formation :

Bloc 1 – Développement de son activité professionnelles auprès de plusieurs particuliers employeurs

Développer son réseau et réaliser une veille sur son secteur d'activité

Être autonome dans sa recherche d'emploi en intégrant les outils numériques

S'initier à l'informatique et à internet

Bloc 2 – Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

Les clés d'une bonne relation de travail avec l'employeur : communication et organisation

Les clés d'un entretien réussi avec un employeur

Droits et devoirs dans l'exercice de son métier

Bloc 3 – Prévention et sécurité au domicile

Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel

Bloc 4 – Entretien du domicile et du linge (pratiques écoresponsables)

Bloc 5 – Projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé de l'enfant

Construire son projet d'accueil

S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration

Bloc 6 – Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant

Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements

Etat de santé de l'enfant : les bonnes pratiques

Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant

Bloc 7 – Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant

Adapter sa communication avec l'enfant

Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant

Eveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes

Bloc 8 – Repas de l'enfant

Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant

Equilibre alimentaire et cuisine du quotidien

Alimentation et prise de repas de l'enfant

Modalités d'évaluation :

- Positionnement à l'entrée en formation
- Evaluation intermédiaire
- Contrôle continu
- Certification

Bloc 1 – Développement de son activité professionnelles auprès de plusieurs particuliers employeurs

Etude de situation professionnelle : 1 heure

Bloc 2 – Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

Etude de situation numérique : 1 heure

Bloc 3 – Prévention et sécurité au domicile

Etude de situation numérique : 1 heure

Bloc 4 – Entretien du domicile et du linge (pratiques écoresponsables)

Mise en situation professionnelle : 1 heure

Bloc 5 – Projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé de l'enfant

Etude de situation numérique : 1 heure

Bloc 6 – Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant

Mise en situation professionnelle : 1 heure

Bloc 7 – Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant

Etude de situation professionnelle écrite : 1 heure

Bloc 8 – Repas de l'enfant

Mise en situation professionnelle : 1 heure

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves finales (écrites et orales) selon le domaine de compétences concerné et conformément au référentiel de certification.

Les étudiants doivent valider l'ensemble des blocs afin d'obtenir le Titre professionnel, délivré par Ipéria.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des blocs validés et peut représenter l'année suivante les blocs manquants.

Sanction : Titre Professionnel Assistant Maternel/Garde d'Enfants

Coût :

A définir en fonction de l'entretien de positionnement et du dispositif d'accès.

- Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).
- Formation éligible à un financement OPCO pour les personnes en cours d'emploi.
- Formation éligible aux contrats en alternance (sous réserve que vous trouviez un employeur dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).
- Prise en charge par la Région dans le cadre du Programme Régional de Formation